

**Ministère fédéral  
de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la sûreté nucléaire**

Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und nukleare Sicherheit, WR I 4, Postfach 12 06 29, 53048 Bonn

Monsieur  
Josha Frey  
Président du Conseil Rhénan  
Secrétariat permanent du Conseil Rhénan  
Rehfusplatz 11  
77694 Kehl

Dr. Regina Dube  
- Ministerialdirektorin -  
Responsable du département WR  
Gestion de l'eau, Protection des  
ressources et Adaptation au  
changement climatique

TEL +49 (0) 22899 305-2500  
FAX +49 (0) 22899 305-2505

regina.dube@bmu.bund.de

www.bmu.de

**Résolution du Conseil Rhénan du 29 juin 2020**

Perte de biodiversité dans le Rhin supérieur

Bonn, le 17 juillet 2020

Monsieur le Président,

au nom de Madame la Ministre fédérale Svenja Schulze et de Madame la Secrétaire d'Etat Rita Schwarzelühr-Sutter, Membre du Bundestag allemand, je vous remercie pour votre courrier du 6 juillet 2020 demandant nos commentaires sur la résolution du Conseil Rhénan relative aux mesures contre la perte de biodiversité.

Je partage votre inquiétude quant à la perte de la biodiversité. Les activités humaines ayant des impacts sur la nature doivent être réduits ou évités. Je me réjouis ainsi que le Conseil Rhénan travaille de manière aussi intensive sur ce sujet.

Le ministère fédéral de l'environnement s'engage dans de nombreux domaines à préserver et à améliorer la biodiversité, tant au niveau national qu'international. À titre d'exemple, je citerai le programme de protection des insectes du gouvernement fédéral, qui a été lancé par le ministère fédéral de l'environnement. La nouvelle ordonnance sur les fertilisants récemment adoptée et l'introduction de « bandes tampons » dans la loi sur la gestion de l'eau auront pour effet de réduire les apports de nutriments dans la nappe phréatique.

En février 2020, Madame la Ministre fédéral Schulze a par ailleurs approuvé l'adoption du nouveau et ambitieux programme « Rhin 2040 » de la CIPR. L'Allemagne en a fortement influencé le contenu, concernant par exemple le rétablissement de la continuité du Rhin dans le Rhin supérieur ou en matière de réduction des micropolluants.

La CIPR, qui protège le Rhin de part et d'autre des frontières depuis 70 ans, est un bon exemple de la réussite que peut obtenir la coopération internationale. Ainsi, presque toutes les espèces de poissons sont à nouveau représentées dans le Rhin, maintenant qu'il est devenu beaucoup plus propre et à nouveau continu à plusieurs endroits. Le saumon est de retour et doit être amené encore plus loin le long du Rhin supérieur pour atteindre à nouveau la ville de Bâle.

Toutes ces exemples d'activités et de réussites correspondent au Pacte vert européen et à la nouvelle stratégie de l'UE en matière de biodiversité, sur lesquels la présidence allemande du Conseil de l'UE prévoit des conclusions du Conseil.

Je rejoins votre avis à propos des mesures locales et régionales, que vous avez également mentionnées, qui contribuent de manière significative à l'amélioration de la biodiversité et qui continueront à le faire, qu'elles soient de nature technique ou juridique. En Allemagne, ce sont principalement les Länder qui sont compétents pour l'application des réglementations relatives à la biodiversité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

(signée) Dr. Regina Dube